

Fiche de synthèse d'initiatives concernant « Le repérage et dépistage des fragilités des personnes âgées en Auvergne-Rhône-Alpes... »

(format à titre indicatif mais document à limiter à un recto-verso)

1. Présentation générique de l'action

- Nom de l'action : Mise en place d'une offre de logement temporaire meublé en Résidence Autonomie
- Nom du porteur de l'action : Mutualité Française Puy de Dôme
- Contact (nom, tél, mail) : BASTIDE, 06 85 31 41 02, p.bastide@mutualite63.org
- Partenaires :
- Date de création : 2018
- Lieux concernés (domicile, établissement) : Etablissement
- Territoire(s) concerné(s) : Beaumont et son agglomération

2. Description de l'action

- Objectifs :
 - Faciliter, fiabiliser et sécuriser les hospitalisations (amont/aval) avant un retour à domicile
 - Assurer la continuité de la prise en charge
 - Limiter les temps d'hospitalisation en proposant des solutions différentes
 - Réduire les ré-hospitalisations en réalisant un travail de prévention et d'identification des risques liés à la personne
 - Eviter certaines hospitalisations par des surveillances renforcées.
- Description du parcours : du dépistage à la conduite à tenir (bilan, préconisations, actions menées) :

Une sortie de patient de SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) serait orienté sur du logement temporaire en Résidence Autonomie. Le SPASAD pourra donc intervenir à travers son SSIAD le temps de son séjour. Le SPASAD pourra ainsi par la suite préparer le retour à domicile et ainsi continuer la prise en charge de manière globale au domicile (SAD/SSIAD/Portage de Repas)

- Résultats de l'action :

Présence de résidents qui viennent en amont d'hospitalisation pour des opérations (ex : opération cataracte)
Présence de résidents qui viennent en aval d'une hospitalisation pour aménagement de leurs logements ou bien se sécuriser dans l'optique d'un futur retour à domicile dans de meilleures conditions.

3. Bilan (suivi/ évaluation)

- Le cas échéant, quelle évaluation a été conduite ? Quels en sont les principaux résultats ?

Les axes développements envisagés :

Nous pouvons envisager de nous rapprocher des services du CHU pour développer une offre type « Hotel Hospitalier ».

Ce nouveau dispositif permettrait donc de limiter les prises en charge en hospitalisations conventionnelles et donc à favoriser le "turnover" des lits d'hospitalisations conventionnelles.

- Quels soutiens et résistances sociales ou politiques, voire impasses réglementaires et légales à la mise en œuvre de l'idée ?

Les atouts actuels de la Résidence Autonomie sont indéniables concernant ce projet :

- Présence de montres connectées remis à chaque résident garantissant une sécurité optimale dans les appartements
- Proximité géographique du CHU et du SSR Michel Barbat
- Présence 24/24 de personnel sur la Résidence
- Convention SPASAD/EHPAD permettant une mobilisation rapide de professionnels de l'aide et du soin
- Expérimentation en cours d'une PMSR

